



Bénéficiaire d'un accompagnement technique dans le domaine de l'eau

Département de la Vienne

Direction de l'Agriculture,
de l'Eau et de l'Environnement

Pôle eau et biodiversité

Vincent BLU

05 49 62 91 41

vblu@departement86.fr

Cellule d'animation du SDE

05 49 62 91 29

Ségolène MORTIER

animateursde@departement86.fr

Partenaires

- Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Direction Départementale des Territoires (DDT)
- Agence Régionale de Santé (ARS)
- Eaux de Vienne
- EPTB Vienne
- Fédération départementale des pêcheurs de la Vienne

Définition et enjeux publics

Le schéma départemental de l'eau (SDE) 2018-2027, co-piloté par le Département et l'Etat, met en évidence la nécessité d'accompagner les acteurs, dans l'évolution de la gouvernance et dans la coordination des actions dans le but d'atteindre le bon état écologique de nos masses d'eau.

Dans le cadre de la contribution du Département à la mise en œuvre du SDE, il a été décidé de consolider l'assistance technique et de développer l'animation des politiques de l'eau au niveau départemental pour répondre aux enjeux de l'eau identifiés :

- Faciliter la mise en œuvre des actions du SDE en soutenant les différentes maîtrises d'ouvrages notamment d'un point de vue technique
- Apporter un soutien technique et réaliser des études départementales

Compte tenu des évolutions institutionnelles en cours, il est préconisé que le soutien en ingénierie soit conforté en tenant compte de l'existant et en le complétant si besoin.

Les bénéficiaires

Communes, syndicats et EPCI

Les opérations concernées

- Définition de stratégie et d'orientation
- Accompagnement dans la réalisation d'études d'aide à la décision
- Accompagnement dans l'élaboration de projets

L'accompagnement proposé

- Un soutien de premier niveau : répondre aux sollicitations des différents acteurs de l'eau sur les thématiques de l'eau et les accompagner en les mettant en relation avec les organismes compétents sur le territoire

- Une ingénierie renforcée sur les territoires à enjeux et dont l'assistance technique locale n'est pas suffisante pour mettre en œuvre des actions
- Participation aux comités de pilotage et aux comités techniques

Les niveaux d'intervention possibles

- Lancement de la réflexion
- Définition et formalisation du besoin
- Accompagnement ciblé

Les guides de référence

Le Schéma départemental de l'eau 2018-2027 :

Fiche action GCE 5.4 : Apporter un soutien en ingénierie à l'échelle départementale par le Conseil Départemental